VIVRE ENSEMBLE SAINT-CYR

Un projet de maison de santé a été initié par la municipalité sur un terrain communal situé rue Gambetta au centre du village.

Le choix de la majorité est de vendre en partie ce terrain à un promoteur spécialisé dans ce type de bâtiment qui devra le louer ou le vendre à des professionnels de santé.

L'acquéreur potentiel retenu a été choisi lors du conseil municipal du 10 octobre.

Bien que ce projet nous paraisse opportun, nous préférerions qu'il reste communal et que les locaux soient loués ou vendus en bail emphytéotique.

Il reste encore trop d'incertitudes :

Quels professionnels de santé s'installeront ? Ceux qui pratiquent au village se sont-ils positionnés sur ce projet ?

Les arbres de ce parc seront ils conservés ?

Qu'adviendra-t-il de la partie du terrain dont la commune reste propriétaire ?

Nous suivrons attentivement la progression de ce projet.

Le bouchon de Rochecardon perdure aux heures de pointe.

Le bus 71 ne va pas jusqu'à la gare de Collonges/Fontaines, par ailleurs insuffisamment environnée de parcs autos.

L'expérimentation de la navette fluviale sur la Saône ne remontera pas non plus jusqu'à Collonges.

Pour les Saints Cyrots, nous déplorons qu'à mi-mandat rien ne soit en vue pour rendre plus accessibles, plus fréquents et plus rapides les transports en commun en direction de Lyon.

Jacqueline Mantelin – Ruiz
Xavier Lateltin
vivreensemblestcyr@gmail.com